



Ecole Nationale Supérieure de Techniques  
Avancées Bretagne  
2, rue François Verny  
29806 Brest Cedex 9

## **POSTE DE DIRECTEUR/DIRECTRICE DE LA FORMATION DE L'ENSTA BRETAGNE**

L'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées Bretagne (ENSTA Bretagne) implantée à Brest (Finistère) est une des quatre grandes écoles d'ingénieurs sous tutelle de la Direction Générale de l'Armement du ministère des Armées avec l'Ecole Polytechnique, l'ENSTA Paristech et l'ISAé.

L'ENSTA Bretagne, école d'ingénieurs à vocation pluridisciplinaire, forme des ingénieurs civils et militaires capables d'assurer, dans un environnement international, la conception et la réalisation de systèmes industriels complexes à dominante mécanique, électronique et informatique.

Au sein de l'école, la direction de la formation, à laquelle est affectée une vingtaine de personnes, propose la politique de formation, organise et coordonne les activités d'enseignement.

### **Profil du poste :**

Le titulaire devra avoir une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur. Il est motivé par le développement des activités d'enseignement supérieur (création et adaptation de formations, planification et conduite).

Le titulaire devra posséder des aptitudes au management et au développement. Il a des qualités humaines et le sens du contact. Il sait créer une dynamique de groupe.

Il devra avoir une expérience lui ayant permis d'acquérir une vision stratégique de l'évolution de l'enseignement supérieur et de la place des écoles d'ingénieur dans un contexte de mondialisation accrue.

### **Attributions :**

Rattaché directement au directeur de l'école, le directeur de la formation propose les orientations stratégiques de l'école en matière de recrutement des étudiants et de formation dans le cadre de la politique générale de l'école. Il propose les évolutions des cycles de formation, en lien avec les responsables formation des départements et les responsables de cycle.

A ce titre, le directeur de la formation oriente, organise et coordonne les activités d'enseignement de l'ENSTA Bretagne. Il s'assure de l'adéquation et de la cohérence des cycles de formation avec les objectifs fixés par les organismes extérieurs d'évaluation. Il veille à les faire évoluer en phase avec les attentes et les besoins des parties prenantes de l'ENSTA Bretagne. Il dispose pour cela d'une autorité fonctionnelle (opérationnelle) sur le personnel en ce qui concerne les activités de formation.

Il valide les programmes de formation tous les ans avec les responsables formation des départements et les responsables de cycle de formation.

Plus particulièrement, le directeur de la formation a la responsabilité des activités suivantes :

- proposer et mettre en œuvre la politique de formation de l'école;
- proposer et mettre en œuvre la politique de recrutement des étudiants ;
- piloter la définition, la mise en œuvre, l'évaluation et l'amélioration continue de l'ensemble des formations diplômantes dispensées, en collaboration avec les responsables formation des départements et les responsables de cycle de formation ;
- garantir la communication des évolutions des formations au sein de l'école;
- contribuer à la création, l'organisation et à l'évaluation de cursus ;
- gérer le recrutement des élèves du concours et participer au recrutement des élèves sur dossier ;
- superviser les équipes du service ;
- proposer et gérer les budgets correspondant à la mise en œuvre des formations et les besoins d'équipement afférents ;
- faire élaborer les documents de définition contractuels et réglementaires liés à chaque formation ;
- piloter le recours aux vacances et aux sous-traitances d'enseignement ;
- assurer l'autorité fonctionnelle sur les différents responsables pédagogiques présents dans d'autres services de l'école ;
- piloter la mise en place des outils et des moyens à destination des enseignants (salles, système d'information associé aux formations, plateforme de téléenseignement, etc.) ;
- piloter et gérer les arbitrages dans la planification des emplois du temps et la mise en œuvre des différents programmes de formation pour l'ensemble des cycles : conception, programmation, déroulement, contrôle ;
- promouvoir la pédagogie auprès des enseignants-chercheurs en proposant des formations régulières et en assurant leur communication ;
- animer le conseil de la formation ;
- être membre à voix délibérative des jurys et conseils d'instruction devant lesquels il rapporte et dont il fait assurer le secrétariat ;
- veiller dans ses domaines de compétences à l'entretien d'un réseau de relations avec les autres établissements et organismes de l'enseignement supérieur.

Le directeur de la formation est membre du comité de direction.

#### **Modalités de dépôt de candidature :**

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae détaillé et vision à 10 ans de la formation d'ingénieur et des formations dispensées à l'ENSTA Bretagne), doivent parvenir **au plus tard le 22 mars 2019** (éventuellement par courrier électronique) à :

Date probable des entretiens : 26 avril 2019

Date de prise de fonction : 1er septembre 2019

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées Bretagne  
(Secrétariat Général/Bureau des « Ressources Humaines »)  
2, rue François Verny 29806 BREST CEDEX 9  
[jean-pierre.baudu@ensta-bretagne.fr](mailto:jean-pierre.baudu@ensta-bretagne.fr)

#### **Renseignements :**

Formation : Hélène Klucik, directrice de la formation de l'ENSTA Bretagne  
[helene.klucik@ensta-bretagne.fr](mailto:helene.klucik@ensta-bretagne.fr), Tél. : +33 2 98 34 88 69

· Administratif : Jean-Pierre Baudu, secrétaire général de l'ENSTA Bretagne,  
[jean-pierre.baudu@ensta-bretagne.fr](mailto:jean-pierre.baudu@ensta-bretagne.fr), Tél. : +33 2 98 34 88 36